



Fondation des écoliers Mont-Bleu
Réunion ordinaire
Jeudi le 23 novembre 2023 à 18h30

Présences

Philippe Poirier (président)
Julien Gravel (trésorier)
Marjorie Gasse (secrétaire)
Julie Vachon (administratrice)
Marie-Ève Doyon (administratrice)
Jean-Christophe Régnier (administrateur)
François Routhier (administrateur)

Invitée :

Chantal Cousineau (directrice de l'école)

1. Accueil et présences.

La rencontre débute à 18h34.
Tous les membres sont présents
Quorum atteint.

2. Adoption de l'ordre du jour

Julien présente l'ordre du jour.

Proposé par François Routier
Appuyé par Marie-Ève Doyon

**RÉSOLUTION à l'unanimité
F2023-2024-6**

3. Adoption des procès-verbaux du 28 septembre 2023.

Les procès-verbaux de l'AGA et de la rencontre du 28 septembre 2023 ont été rédigés par Julie.
Seul celui du 28 septembre doit être adopté ce soir; celui de l'AGA sera adopté lors de l'AGA de l'an prochain.

Proposé par Marie-Ève Doyon
Appuyé à l'unanimité

**RÉSOLUTION à l'unanimité
F2023-2024-7**

4. Nouvelles de la directrice de l'école.

Les structures ont été reçues et installées dans la cour. Il manque cependant une tablette dans une des maisonnettes installées et une autre maisonnette est manquante. Ces items n'ont pas été livrés. Ils devraient être installés au printemps prochain.

Il faudrait élaborer un horaire d'utilisation car les enfants sont très enthousiastes et veulent l'utiliser activement.

Fonds vert

Protocole d'entente entre la CSSPO et la Ville de Gatineau (pour les 3 projets acceptés – 3 écoles différentes incluant la nôtre) n'avait pas été signé.

Des modifications y ont été faites suite à la révision de l'avocate du CSSPO.

Nadine Peterson doit le signer.

Chantal et Julien ont rencontré le régisseur du CSSPO pour discuter du lancement du projet, afin que les travaux puissent être effectués cet été ou l'automne prochains.

Le processus d'appel d'offre devra démarrer en janvier 2024.

La subvention de la Ville est d'une valeur de 25 000\$ de la Ville et la Fondation doit déboursier 25 000\$ pour ce projet.

La Fondation est en mesure de déboursier davantage si nécessaire.

Des travaux relatifs aux problèmes d'irrigation dans la cour devraient avoir lieu l'été prochain.

Des parties de la clôtures doivent aussi être réparées.

Potager mobile

L'OPP a sollicité la participation de parents bénévoles responsables du projet. Ces derniers ont parlé au responsable de la compagnie afin de pouvoir démarrer l'initiative. Ils ont également rencontré des élèves qui faisaient partie du comité écolo l'an passé. Ensemble, ils vont entreprendre l'installation du potager.

Les enseignants et le comité écolo devraient prendre en charge le potager en janvier.

Dîners pizza

Un dîner pizza pour les brigadiers a eu lieu la semaine dernière.

L'école a également reçu un don alimentaire d'une mère pour acheter des collations.

Le CE a fait un choix d'une charité internationale pour la vocation du dîner pizza prévu à cet effet. Ce sujet sera abordé plus en détail durant la présente rencontre.

Cabanon

Il est utilisé par le service de garde et durant les récréations.

Le changement du loquet par la compagnie est nécessaire par mesure de sécurité, afin d'éviter qu'il puisse être dévissé.

Aucun vol n'a été commis.

5. États financiers au 18 novembre 2023.

Julien passe à travers les états financiers.

Les profits attribués à la première campagne de financement ont été ajoutés.

Il faut prévoir moins de revenus en lien avec les dîners pizza en raison de la grève, mais les montants n'ont pas été ajustés dans cette version des états financiers.

On s'attend notamment à ce que celui du 30 novembre soit annulé.

Une perte due à une erreur de commande des chandails à l'effigie de l'école a été constatée.

De plus, la Fondation se retrouve avec 5 chandails en trop (XL pour enfant).

Les membres de la Fondation ont discuté de ce qui pourrait être fait avec ces chandails supplémentaires.

Un des membres a suggéré de les tirer parmi les brigadiers.

Les membres de la Fondation sont d'accord pour les offrir aux brigadiers.

Aucune résolution requise pour officialiser cette décision.

Au final, la Fondation s'attend désormais à recueillir 1000\$ de moins sur ses prévisions de profits de 10 000\$.

Julien explique les écarts observés.

L'adoption des états financiers au 18 novembre 2023 est proposée par Jean-Christophe Régnier
Appuyé par François Routhier

**RÉSOLUTION à l'unanimité
F2023-2024-8**

6. Discussions

a) Prochaines étapes pour la cour d'école.

Demande à la mesure 50530

Elle a été refusée l'an passé.

Elle est encore disponible.

Julien a eu des rencontres avec le régisseur du CSSPO et Normand Veillette de Sports et Loisirs Outaouais pour en préparer une nouvelle.

Puisque le montant à déboursé par l'école pour faire cette demande a significativement diminué, l'engouement est très fort et les écoles défavorisées sont priorisées.

En somme, puisque la qualité de notre soumission ne semble pas être en cause et que le fait de mettre beaucoup de temps et d'effort sur une nouvelle demande (différente) ne garantit pas une grande chance de succès, Julien suggère de resoumettre la même demande que l'an passé.

À noter qu'il faut attendre que les travaux d'irrigation soient effectués avant de pouvoir faire des travaux dans cette section de la cour d'école.

Si la subvention est acceptée, il serait possible d'ajouter des items, si la Fondation a de l'argent.

Les démarches pourraient être entreprises dès maintenant.

Julien va mettre à jour l'info dans le nouveau canevas.

Chantal compte soumettre une résolution des membres du CE le 7 décembre prochain.

b) Ajouts de signataires autorisés.

Jean-Christophe suggère que la Fondation se dote d'au moins un 3^e signataire autorisé pour pouvoir gérer les absences.

Les transactions nécessitent toujours 2 signatures.

Jean-Christophe propose Marie-Eve Doyon.

Cette proposition est appuyée à l'unanimité.

Il sera également approprié de retirer le nom de l'ancien président.

**RÉSOLUTION à l'unanimité
F2023-2024-9**

c) Discussion – vocation des diners pizza

Dans le passé, il y avait 3 dîners à vocation spéciale, alors que le tableau de cette année en inclut 4, ce qui ne correspond pas au revenu budgété par Julien pour cette activité.

En effet, un dîner prévu pour une charité locale et un autre pour une charité internationale (alors qu'il fallait faire un choix dans le passé).

Chantal peut réviser l'information et la présenter à nouveau aux membres du CE. Il semblerait que le libellé était différent l'an passé.

Note prise pour l'an prochain (seulement 3 dîners à vocation spéciale à présenter).

d) Processus pour le choix de partenaire ou de cause pour les dons à l'international.

Question : Comment faire pour choisir les charités?

Les membres de la Fondation sont d'avis que le fait de cibler une charité internationale est en lien avec la vocation de l'école.

Il ne faut pas oublier les organismes locaux, mais les élèves et les parents passent à l'action de façon plus ou moins officielle auprès de leur communauté/région, ce qui fait que le recours à un dîner pizza à vocal spécial pour une charité locale pourrait ne pas être nécessaire.

Il faudrait que Chantal sonde les enseignants pour savoir si les élèves sont sollicités dans ce dossier. Julien voudrait savoir ce qui sera fait avec l'argent remis à la charité identifiée, peu importe le type de charité. Il faudrait prévoir une opération de communication entourant le don afin qu'il soit publicisé, notamment pour que les élèves soient au courant et se sentent interpellés.

À rediscuter en janvier.

e) Discussion – investissement des surplus financiers (taux d'intérêts)

Philippe propose de placer un certain montant d'argent du compte épargne dans un placement garanti pour le faire fructifier davantage.

Julien est d'avis qu'on pourrait probablement placer jusqu'à environ 20 000\$ dans un placement garanti et que les risques associés à cette décision sont faibles.

Les membres de la Fondation sont à l'aise avec cette proposition.

Une résolution sera requise et elle stipulera que la Fondation accepte d'investir une partie de ses surplus dans un CPG.

Une fois le montant déterminé, les membres en seront informés. Julien doit faire des vérifications.

f) Déclaration annuelle – Canada et Québec – Informations publiques

Sujet pour information

Julien informe les membres de la Fondation que notre inscription au registraire des entreprises du Québec n'est pas conforme, car l'adresse inscrite est celle de l'école pour tous les administrateurs, et non l'adresse de leurs domiciles personnels.

Les membres de la Fondation sont à l'aise avec cette décision.

g) Discussion Mazzola

La compagnie donnait une ristourne à l'école en fonction des ventes, ce qui n'est pas conforme avec la politique sur le sujet, selon l'avocate du CSSPO. Le fait de ne plus pouvoir recevoir cet argent a un impact direct sur les revenus de la Fondation (environ 800\$ par année).

Jean-Christophe questionne cette situation, étant donné que la Fondation est indépendante de l'école. Selon lui, si les chèques sont émis à la Fondation, il devrait pouvoir être acceptés et encaissés.

Chantal propose de vérifier avec l'avocate si la question lui est envoyée par courriel.

Une autre option serait que Mazzola fasse un don à la Fondation – d'un montant similaire à celui de la ristourne. Ce serait plus simple.

C'est cette dernière option qui a été retenue par les membres de la Fondation. Julien va communiquer avec la compagnie et nous faire part de la réponse reçue.

Quoi qu'il en soit, la compagnie devrait retirer la mention relative à la ristourne qui apparaît sur sa page de commandes, car cette publicité indirecte n'est pas autorisée.

h) Potager mobile et cabanon – suivi

Informations présentées au point 4.

i) Ajout d'une plateforme de don permanente (exemple de l'École du Marais

<https://activites.csspo.gouv.qc.ca/activites/ecole-du-marais>)

Démarches entreprises pour monter une telle page Web pour la Fondation des écoliers du Mont-Bleu.

Lorsqu'elle sera montée et prête à utiliser, il faudra en faire la publicité.

Les membres de la Fondation sont d'accord avec cette initiative.

6. Varia et date de la prochaine rencontre.

Points présentés par Philippe

1- Des démarches ont été entreprises auprès de M. Bureau, le conseiller municipal du quartier, pour le rencontrer. La rencontre était prévue ce matin à l'école, mais n'a pas eu lieu en raison de la grève. Ce n'est néanmoins que partie remise. Il compte aborder avec lui des sujets tels que la cour d'école et la Fondation.

2- La Fondation a recueilli un don de 2000\$, qui devrait être ajouté aux prochains états financiers.

3- Programme de RBC à explorer

Philippe va avoir une rencontre dans 2 semaines sur le sujet.

Il veut explorer la possibilité pour la Fondation de faire affaire avec une entreprise privée qui effectuerait des recherches quant aux subventions auxquelles elle aurait accès. La dite compagnie conserverait un pourcentage du montant obtenu en subvention, le cas échéant.

Philippe veut simplement tâter le terrain pour le moment.

Il fournira une mise à jour à la prochaine rencontre.

7. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le 1^{er} février 2024 à 18h30.

8. Clôture de la séance à 20h.